



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 23 mars 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 2 avril 2010

SEANCE DU 29 MARS 2010

**PROLONGEMENT DU BOULEVARD CHARLES
BAUDELAIRE : ÉCHANGE DE PARCELLES DE
TERRAINS ENTRE LA VILLE ET LA SARL
BONNEAU-FICHET ET CESSION DE
TERRAINS PAR LA VILLE À LA SARL
BONNEAU-FICHET**

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 02 avril 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : Mme Virginie LEONARD -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Pilar BAUDIN donne pouvoir à Alain PIVETEAU
- Blanche BAMANA donne pouvoir à Josiane METAYER
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT

URBANISME ET AFFAIRES
IMMOBILIERES

**PROLONGEMENT DU BOULEVARD CHARLES BAUDELAIRE :
ÉCHANGE DE PARCELLES DE TERRAINS ENTRE LA VILLE ET LA
SARL BONNEAU-FICHET ET CESSIION DE TERRAINS PAR LA
VILLE À LA SARL BONNEAU-FICHET**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Le prolongement du Boulevard Charles Baudelaire va permettre d'une part la jonction avec la rue Chantelauze et celle du Fief Joly et d'autre part la réalisation d'opérations d'urbanisme. Il traverse des parcelles appartenant à la Ville et à la SARL BONNEAU-FICHET.

Les emprises de voie effectuées sur les parcelles de la SARL correspondant aux parcelles CZ n° 447 de 7 m², CZ n° 448 de 753 m², CZ n° 450 de 185 m², CZ n° 453 de 753 m² soit en tout 1 698 m², seraient échangées contre une superficie de terrain équivalente correspondant à la parcelle appartenant à la Ville CZ n° 443.

Cet échange s'effectuerait sans soulte de part ni d'autre, la valeur de chaque partie échangée étant égale à 45 846 €.

La dépense sera imputée au chapitre 21-8241-2111 du Budget.

D'autre part, le surplus de terrain que possède la Ville, cadastré section CZ n° 442 de 1 222 m² et CZ n° 455 de 159 m², soit en tout 1 381 m², serait cédé à la SARL BONNEAU-FICHET pour la réalisation de son opération d'aménagement au prix de 37 287 €.

La recette sera rattachée au budget principal 77-711-775-2510.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'échange de parcelles entre la SARL BONNEAU-FICHET et la Ville de Niort, ainsi que la cession par la ville à cette même SARL ;

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte à intervenir, tous les frais et droits en résultant étant partagés par moitié entre les parties.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL